

Téléconsultation Médicale

L'APGIS a confirmé la mise en place du dispositif pour les salariés et anciens salariés.

- **A compter de la mi octobre.**
- **SERVICE GRATUIT pour le salarié.**

N° Tel : 01.55.92.13.98

Le financement de 1,20€ par appel est intégré dans le budget du Haut Degré de Solidarité (HDS).

Le salarié peut appeler 7j/7 et 24h/24, même pendant les vacances. C'est une infirmière qui répond avant de passer le relais à un médecin urgentiste qui assure la consultation.

La mise en place de ce service fait suite à une demande de Force Ouvrière pour essayer de proposer une alternative à la disparition de nos médecins, notamment dans les campagnes et petites villes.

